

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

DRH/VS
22320AITCG248

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois ci-dessous énumérés ;
Vu la délibération du conseil métropolitain n° 24 du 8 juillet 2021 fixant les ratios des promotions ;
Vu l'arrêté fixant les Lignes Directrices de Gestion relatives au volet 2 : la carrière, les promotions et la valorisation des parcours, à compter du 1er janvier 2021 ;
Vu l'avis émis lors de l'instance des Promotions le 28 septembre 2022 ;
Vu le tableau des effectifs d'Orléans Métropole en ce qui concerne les emplois :

Catégorie B

- ◆ Rédacteur territorial principal de 2^{ème}
- ◆ Technicien territorial
- ◆ Technicien territorial principal de 2^{ème} classe

Considérant que les agents ci-après désignés remplissent les conditions statutaires ;
Sur la proposition du Directeur Général des Services :

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Il a été procédé au titre de **l'année 2022** à l'établissement de la liste d'aptitude au grade suivant :

Catégorie B

- ◆ Rédacteur territorial principal de 2^{ème}
- ◆ Technicien territorial
- ◆ Technicien territorial principal de 2^{ème} classe

ARTICLE 2 - Sont inscrits sur la liste d'aptitude les agents dont les noms figurent sur les tableaux annexés.

ARTICLE 3 – Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Visas

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente chargée des Relations Humaines et du Dialogue Social,

Parvenu à la Préfecture le :

ORLEANS METROPOLE

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Décret n°2012-924 du 30.07.2012
portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux

Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
BARKALLAH Amel	Adjoint administratif principal 1ère classe	16/08/1982
CHOQUART Audrey	Adjoint administratif principal 2ème classe	17/07/1983

ORLEANS METROPOLE

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE
TECHNICIEN TERRITORIAL ETABLIE AU TITRE DE
L'ANNEE 2022**

Décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
LEBEURRE Nicolas	Agent de maîtrise principal	23/05/1974
MARTIN Richard	Agent de maîtrise principal	30/07/1981

HURALT Anthony	Agent de maîtrise	15/04/1982
----------------	-------------------	------------

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
DELCROS Alexandra	Agent de maîtrise principal	18/03/1975